

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 24 mai 2022 à 20h
de la Crèche-nursery « Les Chemins de l'enfance »

PRÉSENTS	EXCUSÉS
Parents :	Parents :
Famille Saunders Famille Oberson Agathe Famille Varbanova Famille Beachler Courtine Elodie Famille Retornaz	Famille Suchet Famille Dénervaud Famille Darnauguilhem Famille Gagneur
Equipe :	Equipe :
Jérémie Guillaume Tara Sepe Claudine Sottas Patricia Kuster Noémie Mauron Nathalie Charbonneau Anthony Kaltenrieder Chiara Sedda Elodie Clerc Emily Grassot Sophie Chassot Nathalie Ouedra Eva Ndundu Naida Abderrahmane Ylèna Michel	
Comité :	Comité :
Stéphanie Gobet Chantal Murith Fabrice Nancy Laurent Paillard	Carla Lourenço
Autres :	Autres :
Maud Comte	

Ouverture de l'Assemblée

M. Laurent Paillard, président de l'Association de la crèche-nursery « Les Chemins de l'enfance », ouvre l'assemblée à 20h05 en présence de 25 participant(e)s. Il souhaite la bienvenue à l'équipe éducative, aux membres du comité, aux parents et aux membres sympathisants et amis de l'Association.

1. Approbation du rapport d'activité 2020, établi en juin 2021.

Le rapport d'activité 2020 a déjà été approuvé lors de l'AG 2021 par correspondance au moyen de coupons réponse.

2. Rapport du Président

Après une assemblée 2021 qui s'était déroulée de façon peu habituelle, Covid et restrictions obligent, j'ai le plaisir de vous voir réunis ce soir pour cette assemblée générale dans ces nouveaux locaux.

Au travers de ces quelques lignes, je me permets de vous retranscrire, en résumé, l'activité du comité des Chemins de l'enfance pendant l'année 2021.

Le comité s'est réuni dix fois pendant l'année, dans sa composition actuelle. En plus de ces séances, chaque membre du comité a participé à de nombreuses séances et rendez-vous :

- avec les architectes pour l'avancement des travaux des nouveaux locaux,
- avec la bourgeoisie afin de valider certaines de leurs demandes ou des nôtres,
- avec le SEJ pour qu'il valide les plans de ces locaux,
- avec le directeur des Chemins de l'enfance pour l'engagement du nouveau personnel,
- pour participer à la remise en état de nos locaux à la Tour-de-Trême,
- pour effectuer de multiples trajets à la déchetterie afin d'y apporter tous les trésors accumulés à la Tour-de-Trême et devenus inutiles ou en mauvais état.

Les nombreux chantiers qui ont occupés le comité lors de ses séances ont été les suivants :

- la préparation du déménagement à Riaz, établissement du nouveau budget,
- avec le déménagement à Riaz, nous avons dû établir une nouvelle grille tarifaire, et la faire valider par les différentes communes où les parents sont domiciliés. Le comité est parfaitement conscient que cette hausse des tarifs à payer par les parents est importante, mais les frais supplémentaires engendrés par l'installation des Chemins de l'enfance à Riaz a rendu cette augmentation obligatoire. (loyer et charges plus élevés, augmentation du nombre de collaborateurs/trices, essentiellement),
- élaboration du nouveau règlement des Chemins de l'enfance à l'usage des parents. Ce règlement a été transmis aux parents et validés par l'AG « virtuelle » en juillet 2021,
- élaboration d'un nouveau règlement pour le personnel. L'ancien règlement n'étant plus du tout adapté au fonctionnement actuel des CE, il a été entièrement revu et de nombreux points y ont été précisés. Il est actuellement en phase terminale d'approbation et sera distribué tout prochainement à l'ensemble du personnel. Ce travail effectué par le comité a été très conséquent et nous a occupé pendant de multiples soirées....
- la création du nouveau site internet des CE,
- l'élaboration d'un dossier afin de proposer aux entreprises intéressées de la région la possibilité de pouvoir réserver 1 à 2 places aux CE pour les enfants de leurs collaborateurs/trices. Actuellement, au vu du peu de places qu'il reste à disposition, nous avons décidé de ne pas poursuivre cette démarche.

- élaborer la modification du nombre de semaines de fermeture des CE, qui passe de quatre à trois semaines. Cette modification a comme but de générer moins de contrainte pour les familles, mais également de permettre plus de souplesse au personnel dans la gestion de ses vacances,
- en lien avec l'ouverture à Riaz, et pour mieux répondre aux demandes des parents, nous avons également élargi les horaires d'ouverture, ce qui a demandé également une augmentation du personnel présent,
- l'engagement de tout le nouveau personnel,
- l'aide à la direction dans les démarches auprès de l'OFAS et du SEJ pour des subventions liées à la création de nouvelles places d'accueil,
- en lien avec la comptable et la direction, la gestion du budget... avec toutes les inquiétudes que nous avons pu avoir en 2021 avec les frais nouveaux engendrés par le déménagement et la création des nouvelles places d'accueil,
- le soutien à la direction dans ces démarches, ses interrogations, ses prises de décision,

Au travers de ces quelques faits, vous avez un aperçu de ce qui nous a occupés en 2021. Il y a eu aussi de multiples autres points, moins importants, dont nous avons discuté et quelquefois...débattu ! et qu'il serait fastidieux d'évoquer ici.

Je terminerai mon intervention en remerciant très chaleureusement tout le personnel des CE pour leur engagement sans faille en 2021, dans cette année qui est venue un peu les bouleverser, qui les a obligés à repenser une partie de leur prise en charge pour l'adapter à ces nouveaux locaux, pour rendre ces nouveaux locaux accueillants et sécurisés, à l'image des CE. Que vous soyez toutes et tous remerciés du fond du cœur pour cet engagement.

Un grand merci également à notre directeur qui a su gérer de main de maître cette année 2021 avec toutes les contraintes nouvelles auxquelles il a été exposé,

Un tout grand merci également à mes collègues du comité pour leur motivation et leur engagement, pour leurs propositions, leur disponibilité, leur humour, pour tous ces moments sérieux, ou pas, que nous avons partagés.

Et bien sûr, un immense merci à tous les parents qui nous font confiance, qui acceptent de nous confier leurs enfants ! Soyez assurés que cette confiance que vous avez envers les CE nous touche.

Et un dernier mot : le comité est à la recherche de nouveaux membres ! Alors, chers parents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Ayez la curiosité de venir vivre une séance de comité avec nous ! C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

3. Rapport du Directeur de la crèche

L'année 2021 a encore été une fois une année particulière. Elle a été rythmée aux Chemins de l'enfance par deux événements majeurs.

Nous avons comme toutes et tous débuter l'année sous le signe de la pandémie et des mesures de protection imposées par le service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg.

Ces mesures qui nous ont forcé à adapter notre façon de travailler, par :

- Le port du masque obligatoire qui a perturbé les relations sociales avec les enfants.
- La limitation du nombre de personnes pouvant entrer dans la structure.
- L'interdiction de se regrouper et de mélanger les groupes d'enfants qui nous a forcé à repenser notre organisation.
- La désinfection quotidienne des espaces de vie, mais également des jeux.
- L'interdiction de partager les repas avec les enfants.
- L'annulation des fêtes institutionnelles.

Dans ce cadre sanitaire tendu, le personnel éducatif de la crèche a été très peu touché par la Covid-19 et

nous avons pu maintenir tous nos jours d'ouverture.

Nous sommes conscients d'avoir eu de la chance, car beaucoup d'autres structures dans le canton ont dû fermer temporairement leurs portes par manque de personnel. Grâce à notre plan de protection et à l'attention du personnel, nous avons su maintenir un service d'accueil de qualité pour les enfants et les familles tout au long de l'année. Le personnel a cette année encore fait preuve d'une flexibilité exceptionnelle, ainsi que de créativité et de dynamisme qui ont permis de surmonter cette période difficile. Je tenais à remercier les familles pour leur patience et leur compréhension durant cette période.

Le deuxième élément marquant de cette l'année a été le projet de déménagement de la crèche dans ces nouveaux locaux. Ce projet, attendu par toutes et tous depuis un long moment, a été un véritable défi.

Lors des colloques d'équipes et institutionnel, nous nous sommes projetés dans ces locaux au travers de plans, afin :

- d'imaginer l'aménagement
- d'imaginer l'organisation
- d'imaginer nos actions du quotidien comme les moments d'accueil, les jeux, les repas, les transitions etc...

À la suite de ces réflexions, nous avons pu effectuer une grande partie de la commande du nouveau mobilier dès le mois de juillet.

Les demandes d'inscriptions à Riaz étant déjà importantes au mois de juillet, nous avons fait le choix avec le comité de recruter et d'engager tout le personnel éducatif pour le 1er novembre.

Au courant du mois d'octobre, nous avons pu organiser des séances par groupe de vie, à Riaz, le soir, avec nos doudounes et à la lueur de nos smartphones et de lampes torches. Ces séances ont permis à l'équipe éducative de mieux se rendre compte des espaces afin d'affiner les déroulements de journée.

Ce mois d'octobre a été particulièrement chargé avec :

- L'accueil des nouveaux collaborateurs,
- La préparation des dossiers des enfants,
- La préparation des adaptations,
- La préparation du déménagement tout en continuant nos activités,
- Et bien entendu le déménagement et la mise en place des groupes effectué en un week-end grâce à l'implication de tout le personnel, mais également de celui de tout le comité

Depuis le 2 novembre, nous avons la chance d'accueillir les enfants et les familles dans ces magnifiques locaux.

Les enfants sont accueillis maintenant sur les 3 groupes de vies qui sont la nurserie, les trotteurs et le groupe des grands. Cette nouvelle répartition nous permet de mieux répondre aux différents stades de développement des enfants.

2021 en quelques chiffres :

Janvier à octobre : 26 places d'accueil et 12 collaborateurs.
Novembre à décembre : 38 places d'accueil et 18 collaborateurs.
Enfants accueillis en 2021: 115 enfants.
Heures de garde : 68 362 heures.
Repas servis : 2504 repas.

Je terminerai mon intervention en remerciant les familles pour leur collaboration et la confiance qu'il nous ont accordé tout au long de cette année, les collaborateurs, pour leur travail et leur investissement à la bonne marche de la crèche et enfin les membres du comité pour leurs engagements et leurs soutiens tout au long de cette année.

4. Rapport du responsable des bâtiments

C'est la première assemblée générale que nous réalisons dans les nouveaux locaux de la crèche. Depuis le 1er novembre 2021, nous avons le plaisir de pouvoir offrir à vos enfants, et à nos collaborateurs, de nouveaux locaux idéalement placés au cœur de Riaz, à proximité des écoles, CO et équipements sportifs, mais aussi à proximité de l'autoroute et le long d'un axe majeur pour faciliter l'accès aux familles qui viennent de plus loin.

Je vais retracer en quelques points l'historique de ce beau projet qui a débuté par une mystérieuse séance à l'automne 2018 à laquelle m'avait convié M. Pascal Kaempfen, ancien président du comité et riazois lui-même, pour rencontrer M. Hugues Bosson, président de la bourgeoisie de Riaz. La bourgeoisie avait l'intention de transformer le bâtiment dans lequel nous nous trouvons et ils avaient vraiment la volonté de réaliser un équipement pour la petite enfance, ce qui est plutôt rare.

A ce moment-là, la crèche se situait dans les locaux de la Tour-de-Trême que beaucoup ici connaissent. Initialement prévus pour du commerce, ces derniers n'étaient pas idéaux et nous en avons pleinement conscience. Très vite, nous avons fait savoir notre volonté de nous associer à ce projet en tant que futur exploitant de cette nouvelle structure.

Dès lors ont commencé les nombreuses séances évoquées par Laurent précédemment, nous permettant de vous mettre à disposition ce bel équipement.

Bien sûr, le résultat est le fruit d'un consensus, tout n'est pas exactement comme nous l'avons souhaité, mais il fallait respecter le bâtiment qui est protégé au titre des biens culturels, respecter les exigences du SEJ, suivre le projet de l'architecte, et collaborer régulièrement avec la bourgeoisie qui est le maître d'ouvrage de l'ensemble de cet équipement.

Si nous devons faire une rétrospective du déroulement, il s'agit d'une belle réussite dont nous pouvons tous être fiers. Aujourd'hui, même si ce bâtiment est en rodage, même s'il dévoile certains dysfonctionnements inévitables que nous allons régler petit à petit, je pense notamment à l'acoustique qui va être améliorée, la porte d'entrée qui nous pose pas mal de soucis, certaines poignées de meubles qui s'avèrent dangereuses, les crochets des porte-manteaux, pas idéaux... il représente lui-même un argument permettant de faire valoir notre savoir-faire au service de vos enfants.

L'un des derniers éléments reste la construction du cabanon de jardin, qui permettra de ranger le matériel de jeux extérieur. Il est en cours de construction dans le couloir du CO de Riaz, par les élèves des classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère et devrait être posé prochainement.

Ce partenariat a été initié par M. Bosson, président de la bourgeoisie, et nous avons bien évidemment saisi l'opportunité de sa proposition. C'est toujours gratifiant quand un tel projet permet de s'insérer dans un projet pédagogique, pour servir ensuite le bon fonctionnement d'une structure associative.

Dans ce partenariat, la crèche a financé les matériaux, et s'est chargée de la demande de permis de construire.

Maintenant, notre travail consiste à continuer à entretenir ces bâtiments et procéder aux améliorations qui s'avèreront nécessaires.

En conclusion, pour ce projet, je tiens à remercier M. Bosson et la bourgeoisie de Riaz pour leur investissement dans ce projet d'intérêt général, le bureau d'architecture Deillon Delley pour leur travail, M. Ludovic Despond, enseignant aux classes d'enseignement spécialisé, mes collègues au sein du comité, Jérémie Guillaume pour son investissement, tous les collaborateurs pour leur participation dans ce projet, et vous tous, parents et enfants, sans qui ce projet n'aurait finalement, aucun sens.

5. Rapport de la comptable

Notre directeur, M. Jérémie Guillaume présente et commente les comptes 2021 qui se soldent par un déficit de 13'909.03 CHF

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Madame Elodie Baechler Courtine effectue la lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Le rapport atteste que les comptes de l'Association crèche-nursery Les Chemins de l'enfance sont tenus avec précision et sont parfaitement corrects. Il remercie Madame Carla Lourenço pour le travail effectué et propose par conséquent à l'assemblée générale d'en donner décharge.

7. Présentation du budget 2022

Notre directeur, M. Jérémie Guillaume présente le budget 2022.
→ Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Décharge au Comité pour sa gestion

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la décharge du comité pour l'année 2021.
→ Décharge acceptée à l'unanimité.

9. Votation sur la décharge du Comité pour sa gestion

Le Président demande à l'assemblée d'approuver la décharge du comité pour l'année 2021.
→ Décharge acceptée à l'unanimité

10. Votation sur l'acceptation des comptes.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver l'acceptation de comptes pour l'année 2021.
→ Les comptes pour l'année 2021 sont acceptés à l'unanimité.

11. Election du comité

M. Laurent Paillard se représente en tant que Président.
M. Fabrice Nancy se représente comme membre du comité et responsable des bâtiments et informatique.
Mme Stéphanie Gobet se représente en tant que membre du comité et membre pédagogique
Mme Chantal Muriith se représente au comité en tant que secrétaire
→ Le comité dans son ensemble est réélu à l'unanimité.

12. Election des vérificateurs de comptes

Madame Elodie Beachler Courtine se représente et Madame Agathe Oberson se présente comme vérificatrices des comptes.

→ Mme Beachler Courtine et Mme Oberson sont élues à l'unanimité et notre président les en remercie.

13. Divers

M Varbanova demande au comité si la place de jeu à la sortie de la crèche pourrait être sécurisée. Elle lui paraît dangereuse et non conforme à des enfants de moins de quatre ans.

→ La crèche n'est pas propriétaire de cette place. Nous prenons note de sa remarque et la signalerons au propriétaire des lieux.

Places de parc insuffisantes pour la pose et dépose des enfants dans l'institution.

→ La crèche est locataire de trois places de parc. Il est également possible d'utiliser le parking de l'école et de traverser la cour en toute sécurité jusqu'à la crèche.

L'assemblée n'a pas d'autres divers.

Riaz, le 24 mai 2022.

Le Président

Laurent Paillard

La secrétaire

Chantal Murith